

PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 21 mars 2013 à 9 h 30 au siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

**Sont présents**

M. Michael Applebaum, président, maire de la Ville de Montréal ;  
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Laurent Blanchard, président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
M. Richard Deschamps, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
M. Alexandre Duplessis, maire de la Ville de Laval ;  
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;  
Mme Louise Harel, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne, par téléphone.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M<sup>e</sup> Claude Séguin, assistent à la séance.

---

CE13-045

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance en y ajoutant le point 2.4. concernant l'événement Villes et Villages à la rescousse.

---

Présentation par le directeur général de l'état des travaux concernant le financement du transport en commun en préparation de la Table Québec – Montréal Métropolitain.

---

Présentation par le directeur général concernant les grappes métropolitaines et les créneaux ACCORD.

---

CE13-046

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 14 FÉVRIER 2013

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 février 2013.

---



CE13-047

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE SECRÉTAIRE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de madame Anne Fournier en qualité de secrétaire pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE13-048

AJUSTEMENT SALARIAL POUR L'ANNÉE 2013

Il est résolu d'autoriser le directeur général à répartir pour l'année 2013 entre les employés, en fonction de l'évaluation du rendement, l'ajustement salarial à l'évolution du marché de référence établi à 2 % de la masse salariale selon le rapport de la firme Aon Hewitt daté du 6 mars 2013.

---

CE13-049

COTISATION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation d'adhésion de la Communauté à la Fédération canadienne des municipalités pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014 au montant de cent cinquante-neuf mille six cent trente-neuf dollars et soixante-deux cents (159 639,62 \$).

---

CE13-050

ÉVÉNEMENT VILLES ET VILLAGES À LA RESCOUSSE

Il est résolu d'autoriser le remboursement des frais de déplacement, selon le taux au kilomètre en vigueur à la Communauté, de Mme Lorraine Guay-Boivin et de M. David Pollock, membres de la Commission de l'aménagement, afin d'assister à l'événement *Villes et Villages à la rescousse*, tenu à Joliette le 22 mars 2013, pour y recevoir un prix au nom de la Communauté.

---

CE13-051

RECOMMANDATION CONCERNANT UNE DEMANDE D'EXCLUSION D'HYDRO-QUÉBEC, DOSSIER CPTAQ NUMÉRO 404269

Il est résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec, à l'égard de son dossier 404269, que la Communauté n'est pas favorable à la demande d'Hydro-Québec visant à obtenir une autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture afin de construire une ligne d'alimentation sur le territoire de Mirabel puisque l'autorisation recherchée implique un déboisement de 16,7 hectares dans un bois et corridor forestier d'intérêt métropolitain alors que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement demande d'assurer la protection de ces milieux et qu'elle implique une perte de 0,07 hectare de milieux humides sans que la ville de Mirabel se soit dotée d'un plan de conservation des milieux humides qui respecte la démarche proposée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le *Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides*.

---



CE13-052 SUIVI DE L'ÉLABORATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
ZONE AGRICOLE

Il est résolu de prendre acte du rapport concernant le suivi de l'élaboration des plans de développement de la zone agricole.

---

CE13-053 ÉTAT DE SITUATION DE L'EXERCICE DE CONCORDANCE AU PLAN  
MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Il est résolu de prendre acte du rapport faisant état de l'avancement de l'exercice de concordance des schémas d'aménagement au Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

---

CE13-054 RAPPORT DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Il est résolu de retourner à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances le rapport concernant la Stratégie de mise en valeur des espaces industriels afin que la Commission prenne en considération la réserve exprimée à l'égard des projections de la demande des terrains industriels.

---

CE13-055 MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu

D'autoriser le paiement de la retenue de 10 % à Montréal International pour l'année 2012, soit un montant de trois cent vingt-cinq mille dollars (325 000 \$), dans le cadre de la convention avec Montréal International approuvée par les résolutions numéros CE10-116 et CE12-183 ;

D'approuver une contribution maximale de trois millions deux cent mille dollars (3 200 000 \$) à Montréal International pour l'année 2013 selon les conditions de la convention conclue en vertu de la résolution numéro CE10-116.

---

CE13-056 BANQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Il est résolu de retirer le dossier concernant la Banque de développement économique du Québec.

---



CE13-057

RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est résolu

De prendre acte du rapport de la Commission de l'environnement concernant la consultation publique sur le projet de modification des normes sur les hydrocarbures aromatiques polycycliques au *Règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux*, en autoriser la diffusion et donner mandat au directeur général de donner suite aux recommandations concernant l'application du règlement ;

De recommander au Conseil d'adopter la modification des normes sur les hydrocarbures aromatiques polycycliques au *Règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux*, formulée selon les recommandations de la Commission de l'environnement, et de la transmettre pour approbation au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

---

CE13-058

JOUR DE LA TERRE

Il est résolu d'inviter chacune des municipalités du territoire de la Communauté à procéder à une plantation protocolaire de cinq arbres, le 22 avril 2013 à midi, dans le cadre du Jour de la Terre Québec.

---

CE13-059

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION DE L'IMAGERIE NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il est résolu d'adjuger à la firme Aéro-Photo (1961) inc. le contrat d'acquisition d'imagerie numérique multispectrale aéroportée du territoire de la Communauté, pour un montant forfaitaire de cent soixante-quatre mille deux cent cinquante dollars (164 250 \$), plus les taxes applicables, selon les termes et conditions de sa soumission, suite à l'appel d'offres numéro GEO-2013-01 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cette fin.

---

CE13-060

ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DURANT LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 8 MARS 2013

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 1<sup>er</sup> février au 8 mars 2013.

---



CE13-061 ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Il est résolu

De demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de prévoir dans la prochaine Entente Québec-Municipalités, tel que le prévoit l'Entente actuelle, une mesure concernant l'aide aux équipements métropolitains désignés par la loi sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la doter d'un montant annuel permettant de rembourser 52 % du déficit d'exploitation de ces équipements, cette contribution correspondant au taux de fréquentation des visiteurs qui proviennent de l'extérieur du territoire de la Communauté.

De transmettre une copie de cette résolution à l'Union des municipalités du Québec.

---

CE13-062 ÉTUDE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE SUR LE POTENTIEL DE VALORISATION DES DONNÉES DE CAMIONNAGE

Il est résolu de prendre acte du rapport intitulé « Étude sur le potentiel de valorisation des données de camionnage pour les fins de planification régionale et d'analyse de compétitivité » réalisé par l'École Polytechnique de Montréal daté de décembre 2012 et en autoriser la diffusion.

---

CE13-063 MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Il est résolu de reporter à la prochaine séance du Comité exécutif le dossier de la candidature pour combler un poste au conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal.

---

Documents déposés

Règlement S-192 MRC de Mirabel

- Lettre datée du 19 février 2013 adressée au préfet de la MRC de Mirabel, M. Hubert Meilleur, par le directeur général de la Communauté concernant le règlement S-192 de la MRC.
- Lettre datée du 20 février 2013 adressée au directeur général de la Communauté par le préfet de la MRC de Mirabel, M. Hubert Meilleur, en réponse à la première.
- Lettre datée du 21 février 2013 adressée au directeur général de la Ville de Mirabel, M. Mario Boily, par la directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Mme Marie-Lise Côté, établissant la non-conformité du règlement S-192 de la MRC.



Autres sujets

- Résolution numéro 130211-34 adoptée par le conseil de la Ville de Mascouche à sa séance tenue le 11 février 2013 demandant aux instances concernées de privilégier la construction de stationnements étagés en 2013 sur le territoire de la Ville.
- Lettre datée du 4 mars 2013 adressée au secrétaire de la Communauté par le vice-président Affaires juridiques et secrétaire de la corporation Aéroports de Montréal (ADM), M. Pierre Gagnon, concernant le renouvellement du mandat de M. Mario Messier comme membre et administrateur d'ADM.
- Document préparé par la firme Les Conseillers ADEC inc. daté du 7 mars 2013 intitulé *Résumé du cadre financier actuel entourant le financement du transport en commun métropolitain*, en complément à la présentation du directeur général sur les travaux concernant le financement du transport en commun en préparation de la Table Québec – Montréal métropolitain (*déposé séance tenante*).
- Document intitulé *Grappes métropolitaines et créneaux ACCORD* en complément à la présentation du directeur général (*déposé séance tenante*).

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00.

Les résolutions numéros CE13-045 à CE13-063 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire